
Contacts

Renseignements

Faculté des Arts

Bâtiment le Portique
14 rue René Descartes
67084 Strasbourg Cedex

Scalarité :

<https://assistance-etudiant.unistra.fr>

M^{me} GEIGER-GULBERTI Amandine | 03 68 85 64 77
M^{me} GRASSET Élodie | 03 68 85 64 80

Direction | M. BIANCO Aurelio
bianco@unistra.fr

Responsables du Master Composition et interprétation musicale (CIM)

- M. Pierre MICHEL | spsm@unistra.fr

Informations complémentaires

- **LIVRET-GUIDE** | à consulter sur <https://arts.unistra.fr/musique/livret-guide/>
- **ADMISSION** : L'admission en Master Composition et interprétation musicale est soumise à l'accord d'une Commission pédagogique, sur présentation d'un dossier.

La candidature en Master Composition et interprétation musicale est à effectuer sur la plateforme E-candidat du site de l'Université de Strasbourg (<https://ecandidat.unistra.fr>).

Dates à retenir

- Journées Universitaires : jeudi 21 janvier et vendredi 22 janvier 2021.
- Journée Portes Ouvertes : en ligne sur <https://jpo.unistra.fr>
- Ouverture des candidatures : du 18 mars au 3 juin 2021.
- La Semaine de pré-rentrée, et présentation de la filière : date communiquée ultérieurement.

Mention

Musicologie

Parcours

Composition et interprétation musicale

Organisation

Le Master Composition et interprétation musicale est un parcours de deux ans, soit quatre semestres de douze semaines chacun. Les cours sont organisés en UE (Unités d'Enseignement) comprenant chacune un ou plusieurs modules identifiés par un code et dotés d'un capital de crédits. Chaque semestre comporte plusieurs UE qui représentent 30 crédits. Un Master complet requiert 120 crédits.

Il s'agit d'une formation à capacité limitée (15-25 étudiants), sélectionnés par une commission pédagogique qui se prononce après audition des candidats à l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg. La procédure de préinscription en ligne est ouverte au printemps précédant la rentrée universitaire.

Formation

Le master professionnel Composition et Interprétation musicale (CIM), développé en partenariat avec l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg, correspond à une qualification de haut niveau venant récompenser un cursus particulièrement exigeant. Son propos est d'inciter les musiciens instrumentistes, chanteurs ou compositeurs titulaires d'une licence et d'un D.N.S.P.M. (ou équivalents étrangers), à réfléchir sur leur pratique d'interprète ou de créateur en la mettant en contexte. Le master Composition et Interprétation musicale (CIM) est reconnu dans le système LMD.

Le programme d'étude comprend des éléments d'enseignement portant sur la pratique et la théorie musicale, la connaissance du milieu professionnel et les langues vivantes étrangères. Le Master s'accomplit en deux ans et s'achève par la remise d'un mémoire, articulé avec la réalisation d'un récital public d'une durée d'environ 60 minutes. La réussite au diplôme est conditionnée par la réussite à l'unité d'enseignement 2 du semestre 4 (mémoire/ récital).

Objectifs

L'objectif du master est de former des musiciens ayant non seulement atteint un haut degré de virtuosité dans leur domaine, mais possédant également des connaissances musicales théoriques, historiques, esthétiques et analytiques poussées. Les instrumentistes ou chanteurs doivent montrer qu'ils ont atteint une maturité suffisante dans l'interprétation, et les compositeurs faire preuve d'un style personnel et maîtrisé. Un important travail aussi bien de pratique musicale que de lecture et de réflexion est exigé. Ce master prolonge une licence de musicien interprète couplée au D.N.S.P.M. (Diplôme national supérieur professionnel de musicien). La qualification accordée est reconnue dans l'espace européen de l'Enseignement supérieur, et est comparable aux diplômes de même niveau existant déjà dans d'autres pays d'Europe ou en Amérique du Nord. Elle permet aux titulaires du master de se présenter sur le marché international avec les mêmes chances que les diplômés de ces établissements étrangers. Les titulaires du master ont également le droit de présenter une inscription à un doctorat de recherche.

Master Bac+5

Débouchés

Les principaux débouchés sont ceux de musicien interprète professionnel, enseignant de conservatoire, compositeur (musique contemporaine, musiques actuelles, musique de film). En France, les titulaires du master professionnel CIM peuvent postuler aux emplois de catégorie A de professeur territorial d'enseignement artistique (spécialité musique) ou de directeur territorial d'enseignement artistique contrôlé par l'État (conservatoire à rayonnement départemental ou régional).

Accès

→ Niveau de français minimum recommandé (pour les étudiants étrangers) : C1. B1 obligatoire.
→ Le parcours « Composition et interprétation musicale » est ouvert aux étudiants titulaires d'une Licence de musicologie (ou diplôme équivalent à l'étranger) et d'un D.N.S.P.M. (Diplôme national supérieur professionnel de musicien, ou niveau équivalent à l'étranger), selon les modalités précisées sur le site de l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg (<http://www.hear.fr/academie/admissions/musique-adm/>).

Partenariats

Le parcours « Composition et interprétation musicale » est un cursus intégré avec l'Académie Supérieure de Musique de Strasbourg. Les enseignements sont dispensés au sein de l'Université de Strasbourg et de la Haute École des Arts du Rhin.

Sous certaines conditions, il est possible d'effectuer tout ou partie d'une des deux années de ce master à l'étranger (programme ERASMUS pour l'Europe, ou CREPUQ pour le Québec).

[plus d'information sur unistra.fr](#)

En chiffres

120

crédits ECTS

540

heures de cours

88 %

taux d'insertion à 18 mois

79 %

travaux dirigés

21 %

cours magistraux

1942 €

revenu net mensuel médian

Master Bac+5

Programme	Semestre 1	nbre d'UE	crédits ECTS
	Anglais (spécialisation musicologie) / Méthodologie de la recherche	UE 1	3
	Pratique musicale individuelle / Mémoire : définition du sujet	UE 2	12
	Didactique générale / Didactique appliquée	UE 3	6
	Séminaire historique ou analytique / Histoire & théorie de l'interprétation musicale	UE 4	6
	Pratique musicale collective	UE 5	3
			30 ECTS
	Semestre 2	nbre d'UE	crédits ECTS
	Anglais (spécialisation musicologie)	UE 1	3
	Pratique musicale individuelle / mémoire : rédaction du bilan d'étape de recherche	UE 2	12
	Stage d'observation / Didactique appliquée	UE 3	6
	Séminaire historique ou analytique / Histoire & théorie de l'interprétation musicale	UE 4	6
	Pratique musicale collective	UE 5	3
			30 ECTS
	Semestre 3	nbre d'UE	crédits ECTS
	Anglais (spécialisation musicologie) / Histoire & épistémologie de la recherche	UE 1	3
	Pratique musicale individuelle/ Rédaction de Mémoire	UE 2	12
	Stage / Direction d'ensemble	UE 3	6
	Patrimoines musicaux / Théorie de l'analyse musicale / Esthétique de la musique	UE 4	6
	Pratique musicale collective	UE 5	3
			30 ECTS
	Semestre 4	nbre d'UE	crédits ECTS
	Pratique musicale individuelle/ Pratique musicale collective	UE 1	9
	Récital / Soutenance de mémoire	UE 2	21
			30 ECTS